L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 28 JANVIER 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 28 JANVIER 1851.

AVIS JUDICIAIRES.

No. 234.—*ACTE*—Relatif à la publication des avis dans la paroisse d'Orléans.

SECTION 1re—*Il est décrété, &c.*—Qu'à dater du premier janvier mil huit cent cinquante et un, tous les avis qui seront publiés dans la paroisse d'Orléans en vertu d'aucune loi, ordre de Cour ou ordonnance municipale, devront l'être en français et en anglais, pour le nombre de fois et pendant le temps voulu par les lois existantes, dans un ou plusieurs journaux, le choix desquels appartiendra au défendeur dans les cas de saisie et vente, et aux parties intéressées dans les autres cas; ou au shérif ou tout autre officier, selon le cas, lorsque le défendeur ou les autres parties intéressées manqueront ou négligeront de faire leur propre choix. Bien entendu que tous les avis en français seront insérés dans un journal qui se publie en anglais et en français.

SECTION 2me—*Il est de plus décrété, &c.*—Que toutes lois ou parties de lois contraires au présent acte soient et demeurent abrogées.

Approuvé 20 mars 1850.
JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

☞ Pour les avis judiciaires, voir la seconde page.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABEILLE.

ARRIVÉE DU STEAMER *ARCTIC*.

New-York, 24 janvier.

Le steamer américain *Arctic* est arrivé, mais il a dû relâcher à Halifax pour prendre du charbon, son approvisionnement étant épuisé. Il n'a apporté aucune nouvelle de l'*Atlantic* qui a quitté Liverpool le 28 décembre et compte maintenant près d'un mois de traversée. L'*Arctic* a trente-cinq passagers. Les nouvelles qu'il apporte vont jusqu'au 11 janvier et ne manquent pas d'intérêt. En France, le cabinet a donné sa démission par suite de nouveaux différends survenus entre le Président et le général Changarnier. Le nouveau cabinet est composé en partie comme suit: Drouin de Lhuys, ministre des affaires étrangères; le général Regnault de St-Jean d'Angély, ministre de la guerre et de la marine. Le général Piat a le commandement de la garde nationale.

Les affaires d'Allemagne ne sont pas encore réglées.

Le marché aux cotons de Liverpool est languissant. Les ventes se sont élevées à 28,000 balles dont 15,000 prises par des spéculateurs. Les farines commandent 21 s.

CHEMIN DE FER DES ATTAKAPAS.

Les journaux de la campagne continuent à se préoccuper de l'établissement d'un chemin de fer entre les Attakapas et le fleuve. La nécessité de cette voie de communication se fait sentir chaque jour plus vivement, et il est vraiment étrange qu'elle n'ait pas encore été créée. Dans tout autre Etat que la Louisiane, il y a longtemps que l'on serait passé de la théorie à l'exécution, des calculs aux travaux matériels. Mais ici, grâce à la pusillanimité des capitalistes, on sort difficilement de la spéculation pour aborder la réalité: on aime mieux prêter à quatorze, seize et dix-huit pour cent, que d'exposer la moindre parcelle de sa fortune dans des entreprises qui ne produisent pas, il est vrai, de si gros intérêts, mais qui développent et consolident la prospérité générale.

Si nous en croyons le *Planters' Banner*, journal publié à Franklin, cent vingt mille piastres d'actions seraient déjà prises à la Nouvelle-Orléans et dix mille piastres, dans les paroisses qui sont intéressées à la création de la voie ferrée. Or, comme les travaux ne peuvent être commencés et menés à bonne fin qu'avec un capital de $200,000, il resterait encore à trouver soixante-dix mille piastres. Cet appoint est une bagatelle et si les planteurs des Attakapas ne s'entendent pas immédiatement pour parfaire le capital, nous croirons qu'ils sont insensibles à leurs propres intérêts et que pour eux le progrès consiste seulement à ne pas rétrograder. Mais nous avons une plus haute opinion des habitans des Attakapas, nous savons que leur plus vif désir est de rendre l'ouest de l'Etat accessible à tous et de se rapprocher eux-mêmes des grands centres de population. A l'heure qu'il est, et avec les difficultés inouies que l'on rencontre pour arriver jusqu'aux Attakapas, cette partie de la Louisiane est passée pour nous à l'état de mythe. C'est une Thébaïde dont on entrevoit rarement les habitans, une solitude enclavée dans un réseau de bayous et de lacs, de marécages et de fondrières. Et pourtant cette région isolée est le jardin de la Louisiane, une des parties les plus fertiles et les plus pittoresques de l'Etat.

Il y a bien le bayou Plaquemines qui, à l'époque des hautes eaux, vous permet d'atteindre St Martinville après d'innombrables détours; mais quel abominable voyage et quels dangers! Lorsqu'il n'y a pas assez d'eau dans le chenal du diabolique bayou, et que les bateaux-à-vapeur ne peuvent plus y pénétrer, il faut recourir, pour être véhiculé jusqu'à sa destination, à d'ignobles *stages*, à des haridelles poussives et à d'autres moyens de locomotion dont nous renonçons à décrire les agréments. Allez donc maintenant aux Attakapas!

Le Têche lui-même n'est pas navigable au-dessus du Pont Breaux, et la tentative que vient de faire le steamer *Naniope* pour le remonter jusqu'à l'habitation de M. Charles Lastrapes n'a réussi qu'à grand'peine et ne saurait être renouvelée sans danger.

Nous trouvons dans le *Courrier du Têche* le compte-rendu suivant de cette excursion:

Dans le courant de la semaine dernière et alors que le bayou était encore à une assez belle hauteur, le capitaine Castillo avait essayé de se rendre, avec le Naniope, jusqu'à l'habitation de M. Charles Lastrapes. Jusqu'au Pont Breaux M. Castillo ne rencontra pas d'obstacles, mais, de suite après l'avoir franchi, le Naniope se trouva engagé au milieu des branches et bois de toute sorte tombés ou inclinés en travers du bayou. Il fallut douze heures au bateau pour parcourir un trajet qu'on peut estimer à onze milles au plus et il ne parvint à sa destination qu'après avoir subi mille déchirures ou avaries, au point que ce steamer, naguère encore si propre, si frais et si coquet ressemblait à une des antiquités de notre navigation.

Nous avions toujours supposé, par le peu que nous en avions vû en cheminant le long du bayou, que le Têche, ce canal si beau, si large, si profond, offrait au-dessus du Pont Breaux, de nombreuses et sérieuses difficultés. Quelques habitans, animés par une bonne volonté louable, et intéressés d'ailleurs à voir les steamboats fréquenter ces parages, avaient cependant exécuté déjà quelques travaux de déblayement; leur but était d'éclaircir les endroits les plus fourrés, de faire, enfin, le plus gros de l'ouvrage, d'ouvrir, à tout prix, un passage au travers duquel un bateau pût se glisser. Mais nous étions loin de supposer d'imaginer quelles étaient la nature, l'importance et l'étendue des obstacles.

Malgré des travaux assez longs, conduits avec autant de persévérance que d'intelligence, le Naniope n'a pû que se traîner, non sans danger, dans cette navigation si difficile. Rien de plus pénible, pour ceux qui étaient à bord, que le grincement continuel des branches brisées par le choc du bateau et des pièces du bateau brisées par le choc des branches.

Nous avons crû, pendant longtemps, que les habitans de ce quartier pourraient, avec un peu de bonne volonté, exécuter eux-mêmes les travaux nécessaires. C'était une illusion à laquelle nous avons renoncé. S'il ne s'agissait que de couper quelques arbres ou abattre quelques branches, ce ne serait ni long ni difficile et, chacun y mettant du sien, nous verrions bientôt les steamboats se rendre aisément au bayou Fuselier. Mais, pour qui a vu de près les obstacles, la tâche est infiniment plus longue et plus difficile qu'on ne le croit communément. Les habitants riverains du Têche, fussent-ils tous d'accord et réunis en masse, ne pourraient accepter la charge d'un pareil ouvrage qu'en renonçant en partie à leur récolte de sucre ou de coton. C'est dire qu'on ne saurait leur demander un semblable sacrifice.

Compter sur l'Etat pour le déblayement de notre navigation est une espérance mais dont tout le monde est revenu. La paroisse St-Martin doit prendre l'initiative de ces améliorations qui seront pour elle une source intarissable de prospérité et de richesses.

On le voit donc, il n'y a guère d'espoir que la navigation des bayous soit améliorée, et jamais, quoique fassent les habitans des Attakapas, des communications régulières ne s'établiront entre cette partie de l'Etat et le fleuve au moyen de bateaux à vapeur. Bien que rapproché du fleuve et de la Nouvelle-Orléans en ligne droite, St-Martinville paraît être relégué au fin fond d'une région chimérique, et nous savons bien des gens qui tenteraient plutôt un voyage en Californie.

Donc, que les planteurs des Attakapas réalisent au plus vite le projet dont il est question depuis un an. On est fort disposé à la Nouvelle-Orléans à pousser à la roue, et si le journal de Franklin est bien informé, la ville aurait déjà fourni la plus grande partie du capital. Il serait étrange que les quelques milliers de piastres qui sont encore nécessaires pour commencer les travaux ne fussent pas fournies par les Attakapas. Il s'agit ici d'un peu de bonne volonté, rien de plus. Qu'est-ce que c'est que $70,000 pour les riches planteurs qui habitent le voisinage du bayou Têche. Qu'ils songent aux avantages immenses que lui offrirait un chemin de fer pour transporter à la Nouvelle-Orléans le produit de leurs récoltes. Qu'ils réfléchissent à la valeur nouvelle que posséderait les terres des Attakapas lorsque la voie ferrée sera établie. Ce sont là des considérations qui ont leur poids et qui à nos yeux sont décisives.

Nous avons l'espoir que les actions du chemin de fer des Attakapas seront toutes prises d'ici à quelque temps et que nous ne tarderons pas à voir se réaliser un des projets les plus utiles qui auraient été conçus depuis plusieurs années.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Ce soir, que les habitués ne l'oublient pas, *Un Songe d'une Nuit d'Eté*, cette gracieuse fantaisie d'Ambroise Thomas que notre public a accueillie avec une faveur si marquée.

STEAMER ATLANTIC.—Ce steamer parti de Liverpool le 28 décembre n'est pas encore arrivé à New-York. On commence à éprouver des craintes sérieuses sur le sort de ce navire, mais on espère encore qu'il a relâché quelque part pour prendre du charbon. Par les mauvais temps qui règnent sur l'Océan à cette époque de l'année, il n'est pas étonnant que même un vapeur fasse de longues et pénibles traversées. La machine de l'*Atlantic* a peut-être été désemparée et il aura fallu alors gagner un port quelconque à l'aide de ses voiles.

La goëlette *Union* arrivée dans notre port avant hier, venant de Ste-Lucie, a été commencée à Baltimore il y a environ trois mois et demi. Dans ce court espace de temps elle a été entièrement construite, gréée, chargée pour Ste-Lucie, où elle est arrivée sans encombre; et la voilà maintenant dans notre port avec une seconde cargaison, le tout en *cent-sept jours*. La distance qu'a parcourue l'*Union* est de 4,000 milles, soit 1,500 lieues.

LES UNIONISTES DU CONGRÈS.—Un grand nombre de membres du Congrès ont publié une circulaire dans laquelle ils protestent contre toute agitation nouvelle à propos de l'esclavage.

NOMINATIONS—Les nominations suivantes ont été ratifiées par le Sénat et promulguées officiellement dans les journaux de Washington:

ROBERT MCALPIN, surintendant de la Monnaie à la Nlle-Orléans.

WILLIAM DEBUYS, trésorier à la Monnaie de la Nlle-Orléans.

AU REDACTEUR.
DU DROIT.

Depuis le commencement du siècle, la jurisprudence a fait d'immenses progrès; et il faut convenir, si l'on est de bonne foi, que c'est à *Napoléon* que l'on est redevable de la première impulsion. S'aidant des lumières des plus grands juristes de l'époque, il fit paraître successivement le code civil et le code du commerce; productions immortelles contenant la substance des meilleures maximes du droit romain, des plus saines traditions *commerciales* du moyen âge, et d'un choix exquis des enseignements des fameux jurisconsultes des seizième et dix-septième siècles: Cujas, Dumoulin, le président Fabre, Heinneccius, Pothier, Domat, Casarégis, Emerigon, Valin, et tant d'autres dont les noms restent à jamais inscrits dans les fastes de la science. L'élan donné à la jurisprudence ne s'est pas encore ralenti. Chaque jour nous voyons éclore de nouveaux ouvrages, également remarquables tant par le style et les recherches, que par l'examen approfondi des principes fondamentaux. Faut-il rappeler ici les noms des Merlin, des Toullier, des Troplong, Pardessus, Boulay-Paty et Mareade.—Faut-il ajouter que, depuis la découverte des institutes de Gaïus, l'étude du droit romain lui-même a été reprise avec une espèce de fureur. Les travaux réunis de Savigny, Hugo, Ducauroy et leurs successeurs ont éclairci l'histoire de la jurisprudence, et ont répandu une vive lumière sur des points douteux, et sur des matières jusqu'alors ensevelies dans la plus profonde obscurité. Il en est de même dans un autre système de jurisprudence; la loi commune d'Angleterre. Sans parler ici des excellens traités publiés par Kent et par Story, dont la réputation est devenue européenne, l'on voit paraître constamment de nombreux ouvrages sur les parties les plus difficiles du droit anglais et américain.—Tout tend à se simplifier, à se condenser dans la jurisprudence comme dans les autres sciences. Les noms des auteurs fameux restent, mais le résultat de leurs travaux est fondu dans des ouvrages plus récens. Nous sommes ainsi dispensés de lire leurs écrits, et le tems qui serait dévolu à cette étude, peut être employé plus utilement à faire de nouvelles découvertes. Cujas est supplanté par Pothier, et déjà Toullier et Troplong menacent Pothier du même sort.—En nous élevant, pour ainsi dire, sur les épaules de nos devanciers, nous découvrons un nouvel horizon, et la science en profite. L'enseignement se popularise, et loin d'être comme autrefois, le partage exclusif d'un petit nombre d'initiés, familiers avec la langue latine, il est aujourd'hui accessible à tous les hommes sans exception.

Il ne reste qu'un mot à ajouter relativement au droit Louisianais. Jusqu'ici notre législation et notre jurisprudence sont des trésors cachés, une espèce de Californie judiciaire renfermant d'immenses richesses; mais il faut savoir les exploiter. Il faut fouiller successivement dans le droit romain, le droit espagnol, le droit français, le droit anglais et américain, et les nombreux actes de notre législature locale. Il faut enfin se familiariser avec les décisions de notre Cour Suprême, disséminées dans une cinquantaine de volumes. En condensant le résultat de toutes ces recherches, l'on ferait un ouvrage dont le débit serait indubitable. M. Eyma est le seul jusqu'à présent qui se soit aventuré sur ce vaste océan. Il se propose de publier incessamment son travail sur notre système de faillites, et nous sommes sûrs d'avance que son ouvrage ne peut manquer d'être accueilli avec empressement.

X X X.

CHRONIQUE LOCALE.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Le spectacle de ce soir se compose du drame intitulé: *Grand Father Whitehead* et de la pièce de Shakespeare: *Comedy of Errors.*

RIXE SANGLANTE.—Le Verandah a été dimanche soir le théâtre d'une rixe sanglante qui s'est terminée fatalement pour l'un des combattans. M. Théodore Byrd, dont le frère aîné a été tué il y a deux ans, avait un différend avec un jeune homme nommé Wm H. Evington. Ils se sont rencontrés avant-hier au Verandah, et Byrd ayant frappé Evington, ils se sont pris corps à corps et ont lutté pendant quelque temps ensemble. Cependant les spectateurs sont intervenus pour séparer les combattans, et on s'est aperçu alors que Byrd était blessé au côté de deux coups de couteau. Quelques minutes après il expirait. Evington s'est livré immédiatement à la justice, et l'affaire sera prochainement instruite.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—*Juge Larue.*—L'examen de Michael Flood, accusé d'homicide sur la personne de John Higgins, a eu lieu hier. Le jury, après quelques minutes de délibérations, a déclaré l'accusé non coupable.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS.—*Juge McCaleb.*—Hier matin cette cour s'est occupée à former un jury, afin de juger John Henderson, accusé d'avoir pris part à l'expédition de Cuba. Trois jurés ont été assermentés, et la liste était épuisée. La Cour s'est ajournée à ce matin.

CONTRATS MUNICIPAUX—Le Maire a adjugé hier à l'encan le contrat pour le nettoyage et l'entretien des rues de la Première Municipalité, pendant un an. Le dit contrat a été divisé en trois différentes sections; la première section a été adjugée à Martin Duggan pour $6,800, la seconde à Jos. Bruneau pour $7,450 et la troisième à Simon Hoffman pour $6 400, formant ensemble $20,600. Ces adjudications donnent une différence de $12,600 en faveur de la Municipalité sur les adjudications des années précédentes.

Les contrats pour l'entretien des wharfs de la levée, entre les rues Canal et St-Joseph, et la rue St-Joseph à la ligne Lafayette ont été tous pris par Martin, Graham, McLanathan & Davis. Le premier contrat à $5 25 pour les poteaux d'amarrage, $4 le pied carré et 10 cents le pied courant des bois de construction.

L'adjudication pour la réparation des wharfs de la Troisième Municipalité a également été faite aux conditions suivantes: première section à M. Carvin pour $7 250 et la seconde section à C. Carvin pour $4,750.

MORT SUBITE—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'une femme nommée Margaret Moore, trouvée morte dans une maison de la rue Perdido, Seconde Municipalité. Les médecins ont déclaré qu'elle avait succombé à un épanchement au cœur.

Hier le recorder Génois a fait payer une amende de $20 à Wm Carroll, accusé d'avoir porté un pistolet sur lui et d'avoir menacé quelqu'un de le tuer.

Ths. Cummings a été arrêté hier dans la 1re municipalité, sous l'accusation de s'être introduit chez John Hoffman rue St-Philippe, avec intention de voler. Il a été écroué en attendant un autre examen.

Michael Smith et Charles Gera, ont été arrêtés par le watchman Patrick Lyons, dans la 1re municipalité, samedi soir, pendant qu'ils essayaient de voler un passant. Les accusés sont en prison.

Un affidavit a été fait hier pardevant le recorder Génois dans lequel A. Fritz est accusé de s'être approprié une somme de $80 qui lui avait été confiée par S. Francisco. L'affaire n'a pas encore été examinée.

Valère Monin a été accusé hier, devant le recorder Génois, d'avoir jeté des briques dans la porte de Mme Grandgirauld, et d'avoir, dimanche passé, assailli et frappé cette dame avec un bâton. Un mandat d'arrêt a été lancé contre l'accusé.

—Victor Lefort a comparu hier devant le recorder Caldwell pour y être examiné sous l'accusation d'avoir, il y a quelques jours, mis le feu à son établissement de confiserie, rue St-Charles. Le témoignage déjà donné a été reproduit et il a été démontré en outre que l'accusé avait assuré depuis peu son stock pour la somme de $8,000, tandis qu'il ne valait que $2,000 à $3,000. Le recorder a renvoyé Lefort devant la première cour de district pour y être jugé.

J. Castollo et H. F. Thompson sont accusés de vol. Ils ont été envoyés par le recorder Caldwell devant la Première Cour de District. Richard Barnett, prévenu d'un délit semblable, a été envoyé devant le même tribunal.

WISCONSIN.—Henry L. Dodge a été réélu sénateur du Wisconsin.

FALCON.—Ce steamer est arrivé à New-York le 23 de ce mois.

PHILADELPHIE.—Il a été construit à Philadelphie, dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, environ quatre mille maisons.

FEUILLETON.

Les Théâtres de Paris.

UNE SEMAINE DE THEATRE ITALIEN ET DE L'OPERA COMIQUE.

Grâces vous soient rendues par tout ce qui sent, par tout ce qui pense, par tout ce qui aime et qui rêve, ô génie inépuisable et fécond, ô Rossini! Que de fois n'avons-nous pas admiré vos chefs-d'œuvre éternellement jeunes, éternellement beaux, et que de jouissances nouvelles n'éprouvons-nous point partout et toujours, dès que ces divines mélodies retentissent dans nos âmes! Quelle variété infinie d'inspirations, quelle homogénéité de style, quelle merveilleuse unité de couleur!

Vous n'avez pas besoin, vous, ô maître immortel, ni de grands frais de mise en scène, ni de spectacle à grand fracas, ni de chanteurs, ni de rats, ni de crocodiles pour donner un [illegible] à votre musique. Vous écrivez sur une feuille de papier *Sémiramis* ou *Moïse*, et avec quatre comparses habillés en turcs, et coiffés de pains de sucre, comme on en voyait jadis au Théâtre-Italien, vous nous transportez à Babylone et sur les bords de la Mer-Rouge. Ce n'est point vous qui vous plierez jamais aux caprices du décorateur, et qui consentiriez à devenir, en quelque sorte, l'aide-major du machiniste. Soit qu'il vous plaise de nous charmer par vos ouvrages comiques, soit que vous vouliez nous attendrir et nous toucher, nous élever et nous rendre meilleurs par vos conceptions sublimes, vous ne puisez qu'en vous seul votre force et votre grandeur, vous ne partagez votre gloire avec personne, vous ne devez qu'à votre génie l'admiration de l'univers.

Mais quelle joie, quels transports, quelle foule dans les théâtres, dès qu'on annonce une œuvre de Rossini! Qui ne connaît par cœur le *Barbier de Séville*, depuis la première note jusqu'à la dernière? Je l'ai entendu chanter dans les granges, sur les places publiques par des saltimbanques transformés en artistes. On n'avait qu'à commencer la ritournelle du fameux: *Largo al factotum della città*, c'était un vacarme, une émeute de trépignements et de bravos.

Cette fois la beauté de l'œuvre est rehaussée par une exécution surprenante de deux des principaux rôles. Qui n'a pas vu Mme Sontag sous les traits de Rosine, ne connaît ni le plus grand prodige ne l'art du chant, ni le plus grand miracle de l'art de se rajeunir. Oui, j'insiste exprès sur une circonstance dont des femmes sottes et vulgaires se fâcheraient peut être. Oui, Mme Sontag a réellement vingt ans dans sa dernière création. Elle a la physionomie la plus charmante, le regard le plus vif, le plus agréable sourire du monde. Elle est habillée à ravir. Avec cela, infatigable, indispensable et toujours la première à son poste. Jamais cantatrice de son rang n'a fait, dans aucun théâtre, un plus rude service. Comptons ses travaux et ses triomphes: *la Somnambula*, quatre représentations; *la Figlia del Reggimento*, six représentations; *il Barbiere*, trois représentations. C'est à peine si elle s'est reposé une semaine depuis que le théâtre est ouvert.

Tout le monde cite aujourd'hui les *Variations de Rode*, quand on veut parler du *nec plus ultra* de la science de la vocalisation. Mme Sontag introduit ces variations prodigieuses dans le second acte du *Barbier*. Mais pourquoi de simples vocalises produisent-elles sur le public une impression si profonde et si durable.—Est-ce que tous les jours des gosiers agiles n'exécutent pas les mêmes tours de force? Ne nous a-t-on pas dégoûtés de la roulade à force d'en abuser? Ce qui nous séduit et nous entraîne dans le talent, si parfait de Mme Sontag, ce n'est point la facilité merveilleuse avec laquelle elle monte et descend une quantité innombrable de gammes. Ce sont là des jeux d'élève, des coquetteries de provinciale arriérée. Mme Sontag, et c'est ici que la grande artiste se révèle dans toute sa supériorité, sait donner à ses modulations de la grâce, du coloris, de l'expression, du sentiment; elle ne danse point sur la corde raide de la fioriture et du trille, elle chante, elle ravit, elle émeut. C'est à son école que devraient se corriger et se former ces chanteuses soi-disant légères, qui après avoir fait les délices de Pontoise, de Quimper et de Brives-la-Gaillarde, nous arrivent bouffies de prétentions, ne doutant de rien, si ce n'est du ton et de la mesure, imperturbables, insupportables, bavardes, criardes, braillardes et poissardes en musique, défilant tant bien que mal leur chapelet de notes, et nous brisant le tympan sous prétexte de nous amuser.

Lablache est toujours Lablache, c'est-à-dire le plus étonnant Bartholo qu'on puisse voir. Il n'est point la dupe de sa pupille, c'est la malice, la pénétration, la ruse incarnées (que ce bonhomme de tuteur). On croit se jouer du colosse; mais s'il avait sa liberté d'action, comme il a sa présence d'esprit, de tous les petits intrigans qui gravitent autour de lui il ne ferait qu'une bouchée. Par malheur, il est amoureux, jaloux, avare et poltron; autant de correctifs à sa perspicacité naturelle. Il a des yeux qui voient et il fait semblant de ne pas voir; des oreilles qui entendent et il fait le sourd; une envie démesurée d'étrangler ce coquin de Figaro qui met l'enfer dans la maison; mais il craint la rancune et la vengeance du comte Almaviva. Il serre affectueusement la main de Don Basilio en l'appelant tout bas *canaille*. C'est le bourgeois trembleur, égoïste et fanfaron pris sur le fait. Il n'a qu'un moment d'outrecuidance, c'est lorsqu'il se sent appuyé par la force et qu'il peut aboyer sans qu'on le morde. En ce moment, il pendrait ses meilleurs amis, ceux qu'il implorait naguère à genoux. Mais que le danger se montre encore une fois, le voilà retombé dans ses craintes, dans sa terreur, dans ses supplications, dans sa platitude. Lui fait la barbe qui veut.

J'ai toujours dit, toujours soutenu, et je le soutiens et je le répète plus que jamais, que Ronconi est le premier Figaro du monde. Il n'y a ni comparaisons ni rapprochemens, ni accommodemens possibles avec tous ceux qui lui succéderont dans ce rôle. Je ne puis donc parler de M. Ferranti sans éveiller des souvenirs redoutables; et j'espère que ce jeune et consciencieux artiste me pardonnera d'autant plus ma réserve, que s'il fait aujourd'hui partie du Théâtre-Italien il le doit à Ronconi. Qu'il travaille donc avec ardeur, avec intelligence et avec zèle, comme il l'a fait jusqu'ici; qu'il gagne ses éperons sous les feux du lustre, et j'attendrai pour le louer des occasions plus propices et des rôles moins écrasants.

Calzolari a eu de charmantes choses dans le rôle d'Almaviva, et Casanova s'est tiré avec esprit de l'air de la *Calunnia*.

Si l'on vous dit que les salons ne sont pas ouverts, n'en croyez rien; c'est une *calomnie*. Voulez vous rencontrer la meilleure et la plus élégante compagnie de Paris? Allez au Théâtre-Italien.

—Pourquoi ne parlerai-je pas de Mme Ugalde, même après Mme Sontag! Si la comtesse Rossi avait pu assister, de sa loge, à la reprise du *Caïd*, elle eût certainement applaudi la première, applaudi à outrance, cette grâce et cet esprit, cette mutinerie et cet entrain, cette jeunesse et cette verve exubérante. *Comme la fauvette*...., c'est le premier mot de Mme Ugalde à son entrée en scène, et c'est la plus exacte définition qu'elle puisse donner de son talent de cantatrice. Mme Ugalde chante comme une fauvette, comme un rossignol, spontanément, sans effort. C'est la nature qui chante en elle. La mélodie aux ailes dorées voltige sur ses lèvres, comme l'oiseau sur la branche. Analyser le talent de Mme Ugalde serait peine perdue. On admire, on applaudit et on jette des fleurs.

Quel tambour-major que M. Hermann-Léon! il est né pour le malheur du sexe. Il a des balancemens de tête triomphants, fascinateurs; des moulinets de canne irrésistibles. Aussi tout le harem de ce pauvre caïd y passe comme une lettre à la poste.

Boulo a toujours gardé pour l'ouvrage de ses débuts une prédilection marquée. Il y est charmant; c'est plus que du zèle qu'il y met, c'est de la reconnaissance.

Quant à Ste-Foi, je renonce à le décrire dans cette création phénoménale du gardien du sérail. Non, jamais chanteur de la chapelle Sixtine n'a chanté d'une voix plus flûtée, plus féminine et plus chevrottante. Sainte-Foy, dans ce rôle étonnant, est tout à fait ce qu'il veut être. Il ne lui manque rien, ou plutôt on jurerait qu'il lui manque quelque chose.

De temps à autre, on joue les *Deux Gentilshommes*, joli ouvrage de M. Cadaux. Pourquoi M. Cadaux s'est-il arrêté en si bon chemin? Ou bien pourquoi ne lui ouvre-t-on pas les portes du théâtre? Allons, messieurs les auteurs, un bon poème à M. Cadaux; mais pas un *ours*, je vous prie; car je n'aurai de pitié pour les ours que jusqu'à la fin de cette année. A partir du 1er janvier 1851 (je ne vous prends pas en traître,) j'en étranglerai le plus que je pourrai.

On a repris, tout récemment, le *Val d'Andorre*. Mlle Grimm, à la vérité, est Rose-de-mai un peu épanouie, mettons rose-de-juin, pour être justes; mais elle chante avec beaucoup d'expression, de sensibilité et de chaleur.

Le beau chasseur Stéphane n'a pas seulement touché le cœur de la jolie fermière. L'autre soir, une dame dans la salle avait adopté le costume espagnol, et s'était coiffée en dentelles noires, probablement pour attirer l'attention du beau chasseur Stephane.

Girolda tient toujours sa place au répertoire, grâce au talent correct, élégant et fin de Mlle Félix-Miolan, fort bien entourée et soutenue par Audran, par Bussine, par Ricquier et Sté-Foy.

Vous savez si j'aime Battaille; mais dans le rôle du vieux chevrier, il n'a jamais pu me ravir entièrement. C'est mon tort, je le sais, je l'avoue; je n'ai point la fibre sensible, et les chevriers qui pleurent, les pâtres qui gémissent, les gardiens de pourceaux qui sanglottent me touchent fort peu. La cornemuse m'agace les nerfs. Cela tient à une circonstance particulière. Dans mon enfance, un malheureux savoyard venait impitoyablement, tous les matins, avec son affreuse musette, se poster sous mes croisées; et me réveillait en sursaut avant le jour. Si j'avais pu crever son outre d'un coup de pied, je l'aurais fait avec bonheur. Mais j'étais trop petit pour cela, et j'en ai gardé une rancune éternelle à tous les *pifferari* et à tous les chevriers de la terre.

Heureusement, Saturnin et Georgette, Jourdan et Mlle Lemercier, font diversion, par leur gaîté, à cette sensiblerie par trop pastorale, mon excellent Mocker, qui devine mes défaillances, et compâtit à mes faiblesses avec un soin dont je ne saurais trop le remercier, jette à travers cette pièce mélancolique et pleurnicheuse, sa verve intarissable, son accent gascon et sa joyeuse humeur.

La société des Tritons.
EAU TIÈDE EN COMMANDITE.

Hier matin, sur les boulevarts, je rencontrai un monsieur dont la mise annonçait une certaine distinction. Col signatesque, cravate de satin, breloques d'or, vrai buste de commis-voyageur. Le reste de son corps était garni d'écailles, de nageoires et se terminait en queue de poisson! De la main droite, il tenait une trompette; mais quelle trompette! Une conque évasée comme le pavillon d'un cor de chasse: vous en trouverez le modèle dans le Dictionnaire-Chambré. De la main gauche, il agitait un prospectus illustré d'une vignette.

Je m'approche pour examiner de près cet homme-poisson, et je reconnais un ancien marchand d'annonces, fleurissant sous le consulat de Saint-[illegible].

—Vous êtes bien [illegible] comme cela! lui dis-je. Quel diable de métier faites-vous?

—Pour l'instant, je fais dans les dieux marins.

—En effet, vous avez l'air d'un Triton.

—Fils de Neptune et d'Amphitrite, pour vous servir.

—Quoi, vous seriez un Triton?

—Courtier-Triton, s'il vous plaît. Nous sommes comme cela trois cents sur la place de Paris; peut-être trois mille.

—Pourquoi faire?

—Pour placer les actions de la société.

—De quelle société?

—Ah! ça, d'où venez-vous, que vous ne savez rien?

—Je viens de lire les journaux.

—C'est donc cela. Apprenez que depuis deux mois, il s'est formé à Paris, devant M. Planchard et son collègue, une *Société de Tritons parisiens*, ayant pour objet de *créer*, dans divers quartiers de Paris, des écoles de natation d'eau tiède et courante, à l'usage des deux sexes, pour toutes les saisons.

—Ah!.... il me semble que nous avons déjà eu quelque piscine de ce genre.

—L'école de natation de la pompe à feu?

—Oui.

—Une misère! Là-bas, ils n'avaient qu'une école.

—Tandis que la *Société des Tritons* en fera plusieurs: je n'aurais pas osé vous le dire.

—Elle se rattrapera sur la quantité. Tenez, monsieur, voici des actions; *prenez des actions!* Et si vous voulez d'autres renseignements, adressez-vous au siège de la *Société des Tritons parisiens*, rue Sainte-Anne. La maison est connue, il y a un robinet d'eau chaude à la porte.

Là-dessus, mon courtier-Triton piqua une tête dans le macadam, et traversa le boulevart à la nage.

Avouez que c'est fabuleux. C'est même tellement fabuleux, que c'en est mythologique.

Mais on pourrait rendre la chose plus mythologique encore, si l'on voulait suivre mon conseil.

Si j'étais la *Société des Tritons*, je vous ménagerais une petite surprise aquatique à vous faire venir l'eau à la bouche.

Afin de stimuler les Parisiens qui se montreraient un peu tièdes pour mon eau chaude, j'enrôlerais un bataillon de syrènes de Mabille, de nymphes de Bréda-Square, de boulà-rougiennes en disponibilité, d'étudiantes en grève et de polkeuses tombées au-dessous du cours.

Ces dames auraient leur entrée libre. Pour tout impôt, je ne leur demanderais que la prestation en nature, c'est-à-dire la natation. Elles nageraient, piqueraient des têtes, feraient la coupe et la planche, à seule fin d'achalander les piscines, attirer les Tritons et les Nayades.

Ce serait en même temps, pour ces syrènes émérites un peu submergées par les événements, un excellent moyen de revenir sur l'eau.

Voilà comme ça se joue dans la Ninive moderne, quand on veut faire son chemin. Avec mes syrènes, la *Société des Tritons* nagerait en pleine prospérité; autrement elle ne trempera peut-être que de l'eau claire.

Maintenant j'ai dit.

Et pour prouver à la *Société des Tritons* qu'elle a toutes mes sympathies, je vais invoquer Neptune en sa faveur. Puisse-t-elle ne pas finir en queue de poisson!

Pour le reste, monsieur, je m'en lave les mains.

Sitôt que d'autres bruits filtreront sur cette eau tiède en commandite, je vous tiendrai au courant.

Le Correspondant du Corsaire.

UN ORIGINAL

Ce n'est point un être fantastique, un portrait de fantaisie, un canard à la main; nous connaissons cet original. Pas plus tard que la semaine dernière, nous avons philosophé avec lui sur la foi qu'il en va, et sur les nouveaux cigares de la Havane qui n'arrivent pas.

C'est un écrivain d'un talent réel, un poète dans la véritable acception du mot. Il joint à l'esprit de Dumas, à la simplicité de Sterne, à la rêverie d'Hoffmann, la candeur et la bonté d'un enfant.

G. de N ... aime tout le monde.—Je me trompe, il y a quelqu'un qu'il n'aime pas, qu'il déteste même aussi cordialement qu'une pareille nature peut haïr; je veux parler du portier. Le Pipelet est la bête noire de G. de N... Il aimerait cent fois mieux coucher à la belle étoile ou dans les carrières à plâtre, ces hôtels mal garnis de la bohème, que de gîter dans une maison à portier.

Malheureusement, les maisons comme les aime G. de N...., deviennent de plus en plus rares. A force de recherches, de patience et de bottes, G. de N.... avait pourtant fini par découvrir ce qu'il cherchait: une charmante maisonnette blanche avec des volets verts, des touffes de lilas dans la cour, et point de portier dans la loge.

"C'est ici que je finirai mes jours," se dit notre poète en installant son mobilier, composé d'un lit, d'une table et d'une chaise: juste ce qu'il faut pour écrire et rêver.

Et il se hâta de passer un bail emphythéotique de 99 ans avec le propriétaire.

La première année n'était pas écoulée que la catastrophe de février éclatait. G. de N. plongé dans les mystérieuses combinaisons d'un drame allemand dont il avait trouvé le sujet dans une nouvelle espagnole, laquelle l'avait empruntée à un conte suisse publié par un romancier anglais, G. de N. s'occupait si peu de la révolution de Février, qu'il continuait à payer son terme écus sur l'ongle.

Le propriétaire savait bien son locataire original, mais il ne lui supposait pas ce degré d'excentricité. Un matin, il monte chez le poète, et s'ornant de son plus gracieux sourire, celui d'un propriétaire payé:

Mon cher poète, dit-il, vous êtes le seul dont j'aie vu l'argent depuis trois mois. Mais un bon procédé en vaut un autre, et je vous ménage une surprise pour ce soir:

—Quelle surprise?

—Vous verrez; je ne vous dis que cela. A ce soir.

Le soir venu, G. de N.... après sa partie de domino au café Tabourey, rentre dans son domicile, et trouve à sa porte .... UN PORTIER!....

Transporté de fureur, son premier mouvement fut de retourner à l'Odéon; mais après avoir repris son sang-froid, il réfléchit que l'Odéon était un peu loin, et il se décida à partir pour Constantinople.

Vous dire comment il fit le voyage de Paris à Stamboul, avec *deux cents francs* serait tellement fabuleux que vous ne me croiriez pas; or, je vous jure que ce que je vous raconte est de la plus scrupuleuse vérité.

La fuite de G. de N .... avait fort inquiété ses intimes,—et il en a beaucoup. Paul Bocage, son fidèle Achate, avait un ami dans la légation française à Constantinople: il écrivit à l'apprenti-Talleyrand de mettre 500 fr. à la disposition du poète pour son retour en France, et avisa en même temps G. de N .... qu'il pouvait se présenter à l'hôtel de l'ambassade pour y toucher la somme.

G. de N... répondit à Paul Bocage par cette lettre sublime, que nous avons eue entre les mains:

"Merci: j'ai encore dix francs.

"G. DEN ....

"P. S.—J'ai oublié un gant gauche chez O. Feuillet; envoie-le moi avant l'hiver."

G. de N .... de retour en France depuis six mois, cherche encore une maison sans Pipelet. S'il n'en trouve pas, il paraît décidé à se faire concierge, pour ne pas avoir à parler au portier.

☞ Les marchands de la ville et de la campagne se rappelleront que les ventes au magasin de bijouterie No 29, rue de Chartres, continuent toujours les mardis et vendredis de chaque semaine, jusqu'à ce qu'on ait disposé du contenu du magasin.

Ventes sans réserve. Voir l'annonce par N. Vigné, encanteur.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

LUNDI SOIR, 27 JANVIER.

Le marché au coton a été très calme aujourd'hui, et les ventes se sont élevées à 1,500 balles à peine. Des avis reçus par l'Arctic annoncent que le marché de Liverpool est languissant, mais les prix ne sont pas changés.

Ventes de sucre: 500 boucauts à 5 et 5¾ cts la livre pour le fair; 750 barils de mélasse ont été vendus de 23¾ @ 24 cts le gallon.

Le marché à la farine est calme. Ventes: 2,000 barils de $4 90 @ 4 95 pour l'Ohio et $4 75 @ $5 pour les marques extras. L'abondance des arrivages a fait décliner le maïs; les ventes ont été de 8,500 sacs, à 62 cts le boisseau.

Aucun changement dans les provisions; le mess porc se vend $12 @ 12 50 et le prime $10 75 @ $11; plats côtés et épaules, 7 @ 7½ cts. La graisse prime se vend 7¼ @ 7½ cts en barils, et 9¾ @ 10 cts en barillets.

Le whiskey rectifié se maintient à 27½ cts par gallon.

Le change est calme—Sterling, 106¾ @ 107½—Paris, 5f 25 @ 5f 23—Traites sur New-York, à 60 jours, 2¾ @ 3¼ p. 0/0 d'escompte—Checks, 1¼ @ 2¾ p. 0/0 d'escompte.

Le fret est ferme.

☞ La barque HANSA, venant de Bordeaux, est, en déchargement dans la Première Municipalité. Les consignataires sont requis de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée. Les marchandises dont les permis n'auront point été obtenus dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques de leurs consignataires. DUNTZE & IKEN.
25 janv—4 Encoignure Royale et Conti.

☞ Le brick IRWING, venant de Bordeaux, est en déchargement dans la Première Municipalité; les consignataires sont requis de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la levée. Les marchandises dont les permis n'auront point été obtenus dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques de leurs consignataires. G H LUCAS, 30 Bienville.
24jan—4

MUNICIPALITÉ No 2.
Commissaire pour voyer,
L. SURGI.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamer Philadelphia, Brown, pr Chagres.
Barque Cherokee, Getty, pr Charleston.
Brick Agnes Gray, Scheinan, pr St Iago de Cuba.

—ARRIVÉS.—

Navires Oswego, Cornell, de New-York.
Huron, Paine, de Boston.
Lady Faulkland, Smith, de Glasgow.
Grenada, Batchelder, de Cadiz.
Barque Abeona, Miles, de Londres.
Sophia McKenzie, McKenzie, de Cadiz.
Brick Apalachicola, Poole, de San Juan Nicaragua.
Matiole, Thorndyke, de Navy Bay.
Goëlette Ariosa, Ryan, de Brazos St Iago.
Powhattan, Caro, de Pensacole.
Louisa, Sears, d'Apalachicola.
Florida, Corson, de Brazos St Iago.
Jane Elizabeth, Morgan, de Brazos St Iago.
Mary Ellen, Woolingham, de la Havane.

—STEAMBOATS.—

Patrick Henry, Laudry, de Bâton-Rouge.
Magnolia, Thomasson, de Vicksburg.
Princess No 3, Holmes, de New Carthage.
Dr Beatty, Wilson, de Lafourche.
Montgomery, Estes, de Princeton.
Mary Foley, Dufferon, de Lafourche.
D B Mosby, Kercheval, des Attakapas.
Latona, Hill, d'Ouachita.

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, 27 janvier 1851.
LA Banque de la Louisiane paiera un dividende de cinq pour cent aux actionnaires à dater de lundi, 3 février et les jours suivants.
Par ordre de la Direction. R. M. DAVIS, Caissier.
28jv—

LE soussigné, trésorier de l'Asyle des Orphelins de la Nlle-Orléans, reconnaît respectueusement avoir reçu de M. HENRY LAWRENCE la somme de $68 73 cents, comme étant le montant total reçu par ce monsieur pour la vente de sa *Liste des colons réfugiés à la Nouvelle Orléans*, et publiée au bénéfice de l'institution ci-dessus mentionnée.
Nlle-Orléans, 26 janvier 1851. P. DAQUIN.
28 janv—3t

Grande Loge de l'Etat de la Louisiane.
UNE assemblée des anciens maçons libres et affiliés de la Grande Loge aura lieu AUJOURD'HUI, à 6 heures P. M., au Persévérance Hall, encoignure des rues Dumaine et St-Claude. Les membres sont requis d'être ponctuels.
J. J. E. MASSICOT, Grand Secrétaire.
28jan—1

SAVON ITALIEN MEDICINAL, DE GOURAUD.
LA langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'approbation publique a établi sa supériorité d'une manière irrévocable, au-dessus de toute contestation. Son efficacité est reconnue partout pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur, des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérés et les plus tenaces, des vers de l'épiderme et des autres maladies de la peau. Outre ces qualités, c'est aussi le meilleur savon à barbe que l'on puisse employer.
La POUDRE SUBTILE de Gouraud, pour faire tomber les poils, sur n'importe quelle partie du corps, se recommande également.
Le Restaurateur de la chevelure ou VERNIS CIRCASSIEN, de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moëlleux de la soie. Prix de la bouteille, 25 cents.
La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustré ou du plus beau châtain.
Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une admirable teinte vermeille, que le frottement même ne peut leur enlever.
Le Blanc de Lys, de Gouraud est sans égal pour les teints âcres, rouges et trop hauts en couleur.
Les préparations du docteur Félix Gouraud ne se trouvent, véritables, que chez son unique agent G. FARGUE, Magasin de nouveautés, No 20, rue St-Charles, sous le Verandah. 27 janv—3m

PERDU
LE 27 courant, une jeune CHIENNE d'arrêt ayant deux taches marrons sur le derrière et deux taches sur les épaules; oreilles chataines et queue blanche. La personne qui aurait trouvé la dite chienne recevra une récompense libérale en la reconduisant chez LOUIS RIMASSE, barbier, rue St Louis, No. 3
28 jan—2

EN débarquement du navire Astracan, venant du Havre—2 tonneaux fromage de Gruyère, à vendre par J N CURIEN, rue du Maine No 32. 29 jan

EN débarquement du navire Caroline Nesmith, venant de Liverpool—40 paniers fayence anglaise assortie, commandée expressément pour le marché mexicain, ayant droit au drawback, à vendre par J N CURIEN, rue du Maine No 32. 28 jan

ABSYNTHE—100 caisses absynthe Sauvajol, Brunston & Co, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille Levée. 28janv

COGNAC—346 colis de Ravtau Charrayer, Jac & Co, W B Floret, Vr Ritz, M Vauthier, J Augustin, J & F Martell & Co, à l'entrepôt de la Douane et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille-Levée. 28jv

CAFÉ DE LA HAVANE—461 sacs prime, en débarquement de la goëlette Mary Ellen, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille-Levée. 28jv

COGNAC—15 1/2 pipes de 1847, marque Otard, Dupuy & Co, 4me preuve; 40 1/4 do do do; 15 1/8 do 1846, do do do; 30 1/8 do do do à l'entrepôt de la Douane et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille-Levée. 28jv

EN magasin et à vendre par le soussigné, 10 barils amandes amères, 5 do douces, 10 estagnons eau de fleur d'oranger, 15 do essence de limon. P. CUSACHS, Enc. Condé et St-Philippe. 28 janv

VANILLE—30 livres vanille supérieure, à vendre par P. CUSACHS, Enc. Condé et St-Philippe. 28 janv

GELATINE—200 livres, à vendre par P CUSACHS, Enc. Condé et St-Philippe. 28 janv

MIEL—10 barils miel d'abeille, à vendre par P. CUSACHS, Enc. Condé et St-Philippe. 28 janv

INDIGO—6 surons indigo de Guatemala, à vendre par P. CUSACHS, Enc. Condé et St Philippe. 28 janv

EN débarquement de la barque Hansa, venant de Bordeaux—30 barriques bon vin pour famille, à vendre par P LONGIS, 47 Vieille Levée. 28 jan

SUCRE de la Havane—500 caisses sucre blanc, en magasin et à vendre par TROISGROS & Co, 26, Vieille Levée. 28 janv

SAVON—500 caisses savon de la marque de Winchester, en magasin et à vendre par TROISGROS & CO., 26, Vieille Levée. 28 janv

CAFÉ de la Havane—350 sacs café de première qualité, reçu par la goëlette Mary Ellen, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34 Vieille Levée. 28 janv

CANNES A SUCRE—20 boucauts plants de cannes à sucre en parfait état et soigneusement empaquetées, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 28 janv

CIGARES DE LA HAVANE—200,000 comprenant le choix de Regalias, Imperiales, Millares Panetelas, Figaros, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 28 janv

TABAC en feuilles—100 balles Vuelta de Abajo; 100 balles Cuba; en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 28jv

SUCRE de la Havane—Blanc et brun, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 28jv

CONFITURES ET CONSERVES en paubans et en boîtes, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 28jv

RAISINS—300 barillets raisins Malaga vert, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 28jv

ON DEMANDE UNE BONNE NOURRICE à l'encoignure des rues Plauché et Esplanade. On n'engagera qu'une femme forte, saine et dont le lait aura au moins un an. On préférerait une femme de couleur sans enfant. 27 jan—6

EN débarquement du navire Irving, venant de Bordeaux,
82 barriques vin rouge Bourg, 1er cru.
47 do do St-Estèphe,
36 do do Valeyrac Médoc.
28 do do Hurquebie Queyries 1846
30 demi-barriques vin blanc Haut Sauterne
50 caisses vin rouge St-Estèphe Médoc,
318 do do St-Julien Médoc,
50 do do Pape Clément, 1841,
15 futailles sucre raffiné, 1re qualité,
10 demi pipes eau de vie Cognac,
5 quarts pipes Union Brand,
2 demi pipes } vieille eau de vie.
2 quarts do } Celebrated brandy wine,
10 huitièmes pipes } fine Champagne 1815,
A vendre à prix très modérés, par A CARRIÈRE, 25, Vieille Levée. 27jan

VIN DE CHAMPAGNE—100 paniers de douze bouteilles vin de champagne, quarante paniers de vingt-quatre demi bouteilles vin de champagne de la marque de J Perrier fils & Co, de Chalons sur Marne, en débarquement du navire Astracan, du Havre, à vendre par V & E MAIGNAN, 85 et 87 rue St-Louis. 27jan

EN déchargement des navires Hansa et Irving, de Bordeaux—900 caisses de douze bouteilles vin rouge St-Estèphe, marque P F Eyquem, 25 de 12 bouteilles vin rouge Lafite, bouchées en verre, 25 do de 12 bouteilles vin rouge, Giscours, bouchées en verre, 25 do de 12 bouteilles vin rouge Larose, bouchées en verres, à vendre par V & E MAIGNAN, 85 et 87 rue St-Louis. 27 jan

SARDINES A L'HUILE—30 caisses sardines à l'huile de la marque Gillet, en magasin et à vendre par V & E MAIGNAN, 85 et 87 rue St-Louis. 27 jan

DIVERS—100 barils maquereaux Nos 1, 2 3, 100 caisses blanc de baleine, 300 do vin rouge, 100 do vin Muscat, 300 do savon brun et de Castille, 100 barillets cloux de toutes dimensions. E. JOHNS, No 2, Front Levée. 27 janv

JALAP—44 balles jalap en déchargement de la goëlette Orégon, venant de Tampico, et à vendre par BERNARD TURPIN, 20 Vieille Levée. 27 jan

EN débarquement du navire Hansa, venant de Bordeaux: 166 caisses vin rouge St. Julien Médoc; 66 do do St. Estèphe Médoc; 150 paniers bouteilles vides régulières, expressément pour l'usage des familles, et à vendre par A. CARRIÈRE, 25, Vieille Levée. 27jv

CHANGE sur la Vera-Cruz et Mexico en somme à la convenance de l'acheteur, à vendre par J. Y. DE EGANA, 47, rue Bienville. 17jan

CIRE jaune—1500 livres, à vendre par P. CUSACHS, Enc. Condé et St-Philippe. 14 jan

CHANGE sur France, à vendre par AUG. MOLIER, 60, rue St-Louis. 22 déc

CLOUX—300 barillets assortis, à vendre par E. JOHNS, 5, Front Levée. 6nov

LE PREMIER CONCERT DE JENNY LIND.
☞ Le premier CONCERT de MLLE JENNY LIND aura lieu à la Nouvelle-Orléans, LUNDI 10 FÉVRIER, AU THEATRE ST-CHARLES. LE GRAND SMITH, Agent. 27janv—3t

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1851.
LES actionnaires de cette institution sont par le présent avertis que l'élection annuelle des directeurs de cette institution aura lieu, à la Banque, lundi 10 février prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. RICHARD RELF, Caissier.
27 janv—28,29—fév 2,10

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il a laissé les affaires de commission pour celles du courtage. Il s'occupera de la vente et de l'achat des propriétés et des stocks, de l'escompte des billets et du change. Il tient son bureau dans le Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Douane. P. O. PEYROUX. 22 jan—6

Succession de John McDonough.
LES personnes devant à la succession McDonough sont requises de payer entre les mains des exécuteurs de la dite succession, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à les présenter au bureau des exécuteurs, encoignure des rues Douane et Royale.
C. Roselius, F. B. D'Aquin, Wm E. Leverich, A. D. Crossman, J. Spear Smith. } Exécuteurs Testamentaires. 16 janv

AVIS.—Les propriétaires de cabarets, cafés, grosseries, pensions, restaurants, salons d'huîtres et de billards, etc. sont prévenus de se munir immédiatement d'une licence, la loi condamnant à vingt-cinq piastres d'amende, moitié au profit du dénonciateur, et à chaque contravention, tout établissement de ce genre, ouvert sans licence.
Nlle Orléans, 4 janvier 1851. V. LABATUT, Collecteur des taxes sur cabarets, première municipalité. 4 janv—30f

Paroisse d'Orléans (Rive droite.)
20 janvier 1850.
AVIS AUX CONTRIBUABLES.
AVIS est par le présent donné aux contribuables de la rive droite de la paroisse d'Orléans, résidens ou non-résidens, que le collecteur est actuellement prêt à recevoir les taxes de 1850.
Le bureau est ouvert de 10 heures A. M. à 2 heures P. M., rue Patterson, au bureau du Dry Dock de MM. Marcey et Batters.
JOHN BRUNET, Collecteur de taxes. 21janv—30f

Moulin à sucre et Machine à vendre.
NOUS avons à vendre un excellent moulin à sucre et sa machine complète; cylindre, 11 pouces et 3 pieds de jeu en fer battu.
AUSSI—Un moulin à bêtes avec rouleaux de 26 sur 26; le tout neuf, complet et livrable le mois prochain.
On fournira les meilleures garanties sur la qualité supérieure de ces machines. S'adresser à WINGFIELD, TRICE & CO, 95, rue Gravier. 27jv—3f

MOUCHOIRS BRODES—Valant $25, à vendre à $10 pièce. C. M. SIMPSON, 50, rue Canal. 27jv—10f

COGNAC—20 1/2 pipes et 6/4 do Jean Louis, 1811—3/8 et 6/4 Maglory 1824—2/2 Otard Dupuy & Co, 1805—15/2 et 83/4 A de Mondore 1840—7/8, 19/4 et 17/8 do A B Bieville—1/2 J J Durand, 1840—19/4 do do 1844—6/2 et 10/4 do 1845—4/2 et 12/4 do 1846—3/2 do do 1847—5/2 do do 1848—3/2 do do 1849—3/4 do Jean Louis, vieux cognac 1795, sous les clés de la Douane, ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS, No 31, Vieille Levée. 27jan

VIN EN CAISSES—500 caisses vin St-Julien, en débarquement du navire Hansa, de Bordeaux. J & J TARDOS, No 31, Vieille Levée. 27jan

CHAMPAGNE—350 paniers champagne de la marque de fer de Ht. Dinet, en débarquement du navire Astracan, du Havre. J & J TARDOS, No 31, Vieille-Levée. 27jan

PRUNES—50 caisses prunes de différentes grandeurs, qualité supérieure, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback. J & J TARDOS, No 31, Vieille Levée. 27jan

MOUTONS—On demande à acheter 10 jeunes agneaux et un bélier. J. Y DE EGANA, 47, rue Bienville. 27jv

VINS ROUGE ET BLANC—100 barriques vin rouge Château Grimont; 25 do do St-Julien; 25 do vieux vins de 1841 et 1844; 100 barils vin blanc Haut Sauterne. 250 caisses vin de Bordeaux, St Julien Médoc; 100 do vin blanc Haut Sauterne. En magasin et à vendre par PAUL JUGE Fils & Co, 27, rue St Louis. 27 jan

MUSCAT DE FRONTIGNAN—200 caisses Muscat de Frontignan, à vendre par PAUL JUGE Fils & Co, 27 rue St-Louis. 27 jan

VIN DE MARSEILLE—100 barriques vin de Marseille, à vendre par PAUL JUGE Fils & Co, 27 rue St Louis. 27 jan

COGNAC, etc—40 quarts pipes cognac, 100 paniers champagne, 40 caisses absinthe, 100 paniers bouteilles vides, 30 caisses vin de Bourgogne, en magasin et à vendre par PAUL JUGE Fils & Co, 27 rue St-Louis. 27 jan

HUILE D'OLIVE—100 paniers huile d'olive, Marcellin Rue et James Plagniol. 50 paniers de 24 demi bouteilles. 50 paniers de 12 demi bouteilles, à vendre par PAUL JUGE Fils & Co, 27 rue St Louis. 27 jan

P. LONGIS, 47, Vieille Levée—170 barriques de vin F. Durand, au drawback; 200 barriques vin F. Durand en magasin; 270 quarts vin de Porto en magasin. 300 do do P. Grousset do; 270 do do Madère do; 40 barriques vin de Bordeaux pour l'ordinaire. 30 do do Bergerac; 14 do do Milon à Pauillac. 5 demi barriques de Pichon Longueville. 440 caisses vin vieux de Médoc: 75 do do Branc à Cantenac 1846; 40 paniers de Champagne, 1re marque. 27jv

BRIQUES A FEU—60,000 briques anglaises, de Pittsburg et de Pensacole, à vendre par THOS. BLOIS, 91, Magasins. 27nov

CHAUX A CLARIFIER—400 barils chaux de marbre, pour clarifier le sucre, à vendre par THOS. BLOIS, 91, Magasins. 27nov

36 Meules fromage de Gruyère, en débarquement du navire Astracan, à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 25 janv

20 Fruits à l'eau de-vie de Bordeaux; 140 demi barriques vin blanc; 20 barriques vin de Bordeaux supérieur; En débarquement du navire Irving, à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 25 janv

Vins en barriques.
600 Barriques St-Julien, St-Emilion, Lutresac, etc. 40 barils vin blanc Haut Sauterne, en magasin et à vendre par NOEL & GUIRAUD, rue Royale 103. 24 déc

Vins en caisse.
500 Caisses St-Julien Médoc; 200 do St-Estèphe do; 100 caisses Château Margaux; 200 do vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac, en magasin et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, rue Royale No 103. 24 déc

LIQUEURS EXTRA SUPERIEURES—3 caisses anisette Marie Brizard, 2 do Noyeau, 4 do curaçao de Hollande. THOMAS PINET & Co, 29, rue Conti. 7janv

CHARBON—300 tonneaux charbon Cannel anglais. Les personnes qui en auraient besoin d'une dizaine de barils pour leur salon, feront bien de s'adresser de suite, à McBEAN, WILLARD & Co. 16déc

INDIGO—14 surons Indigo de Guatemala et un caisse indigo de Manille, à vendre par LABORDE & XIQUES, 3, Front Levée. 17 janv

SUCRE—Sucre blanc de la Havane, de qualité supérieure, à vendre par LABORDE & XIQUES, 3, Front Levée. 17 janv

DIVERS—100 paniers huile d'olive, 200 caisses absinthe, 150 paniers guignolet, 300 caisses cerises à l'eau de vie, 50 paniers champagne, 50 caisses fruits au jus, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 28 rue de la Douane. 17 jan—1m

SUCRE raffiné de la raffinerie du Battle Ground en gros pains, petits pains, concassé et en poudre, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 28 rue de la Douane. 17 jan—1m

Robes de Bal et de Soirées.
MOIRE de toutes couleurs, Poult de soie do, Gros de Naples do, Crêpe de Paris, uni, imprimé et brodé, Crêpe de Londres, article nouveau, Dona Maria, gaze brodée, Bréstilienne jardinière do, haute nouveauté, Eolienne do, très riche, Grenadine, imprimée et brodée, Pompadours brodés, Robes de mousseline do, Robes de vraie dentelle unies et à volants, Mouchoirs, manches et chemisettes brodées, Eventails nouveaux, très riches, Bornes de bal, garnies de cygne. P. & E. REILLY & CO., Enc. Royale et Canal. 17 janv

CHAUDIÈRES à sucre du Tennessee, *forges de Stacker*—Toujours en main un assortiment de chaudières, bouches à feu et barres, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 157, rue Carondelet. 17 jan

SUCRE DE LA HAVANE—50 caisses sucre jaune et brun, en déchargement de la barque Milaudon et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, rue de la Vieille-Levée. 17 jan

Avis important aux Planteurs de coton, Fermiers, Jardiniers, &c
Destruction de la Chenille.
UNE graine nommée MARIA SATIVA, employée au Chili pour la destruction des chenilles, vient d'être nouvellement importée en ce pays. Cette plante, par l'odeur forte qu'elle exhale, a la propriété de chasser les insectes. Elle secrète en outre un jus visqueux qui tue les insectes ailés qui se posent sur elle. Les planteurs de coton pourront donc à l'avenir préserver leur récolte de la chenille en semant dans leurs champs quelques rangées de cette plante. Quelques pieds seulement fourniront suffisamment de graine pour la semence de l'année.
Les Planteurs de coton, Fermiers et Jardiniers sont invités à tenter un essai. Cette plante a en outre la propriété de former un excellent engrais lorsqu'on la laisse pourrir dans la terre et sa graine fournit une délicieuse huile à manger. S'adresser à JOHN GREENFIELD, *Marchand de graines et fleuriste, à l'encoignure Exchange Place et rue Douane, presque vis-à-vis la Poste.*
On trouvera en tout temps un magasin des graines à fleurs et de jardinage de toutes espèces, à vendre en gros et en détail, ainsi que bien des arbustes et arbres fruitiers, tels que pêchers, pommiers, poiriers, pruniers, orangers, citronniers, arbor vitae, rosiers, cyprès, [illegible] Les graines et arbustes seront choisis et emballés en boîtes pour l'Europe et la Californie. Les marchands de la campagne et les jardiniers [illegible] Nouvelle-Orléans.

Dispensaire Homeopathique
Pour donner des consultations et fournir des médicaments gratuits aux pauvres.
CET établissement est ouvert le lundi, mercredi et samedi, de midi à une heure, rue Bourbon No 7.
Le mercredi est réservé pour le traitement des maladies chirurgicales.
Médecins consultants:
Drs—A. Cartier. Drs—G Kellogg.
A. Léon. J. G. Belden.
J. Taxil. I. Vail.
25jan—1m

Agence à la Nouvelle-Orléans de la Compagnie d'Assurance de Nashville. Maritime, Incendie, Assurances sur la vie et dépôt.
CAPITAL $300,000 tout payé
SURPLUS $30,000 fonds de réserve.
TOTAL $330,000 valeur réelle.
Directeurs du lieu:
H R W Hill, Isaac W Moss.
S O Nelson, R S Fretz.
A W Walker, Logan Henton.
Les assurances Maritimes, d'Incendies et sur la Vie sont faites aux taux les plus bas, et les pertes sont promptement réglées et payées au bureau de l'Agence, 33, rue Camp.
W B PARTEE, Agent.
3jan—6m LOUIS LESASSIER, assistant agent

EN débarquement des navires Irvin et Hansa, de Bordeaux—
40 caisses de truffes en 1/2 boites.
25 do do fruits au jus.
15 barils de Cognac supérieur.
25 barriques de vin rouge.
50 caisses de vin rouge supérieur.
300 do do du bon ordinaire.
4 do de confitures, à vendre par DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti. 25 jan

Souliers Satin blanc.
EN débarquement du navire Astracan, venant du Havre—
40 douzaines souliers satin blanc pour bal.
40 do chaussons pure laine.
40 do peaux veaux cirés, à vendre en gros et en détail.
Aussi—Un grand assortiment de toutes les sortes de chaussures américaines et françaises, pour dames, hommes et enfants.
N. B. On confectionne dans les ateliers du magasin, sur commande, toutes les sortes de chaussures imaginables et pour les deux sexes.
Les commandes par *douzaine*, comme les autres seront exécutées avec le même soin et la plus grande célérité.
S'adresser au *magasin de chaussures*, encoignure Dumaine & Royale. 22jan—3

FROMAGE DE GRUYERE—30 meules fromage de Gruyère, à vendre en débarquement du navire Astracan, par B. TALAMON, 162, rue Royale. 25 janv

EN débarquement du navire Hansa, de Bordeaux,
14/4 pipes eau-de-vie de preuve,
51 caisses vin rouge vieux Tonter St-Julien,
25 do do de Château Larose
A vendre par B. TALAMON, 162, rue Royale. 25 janv

EN débarquement du navire Hansa, venant de Bordeaux,
94 barriques vin rouge St Estèphe Médoc, à vendre par X LAMBERT, 62, rue des Magasins. 25 janv

EN débarquement de l'Hansa, de Bordeaux:
16 barriques vin rouge Dunoc,
80 do do St-Julien;
63 barils Haut Sauterne, à vendre par THOMAS PINET & Co, 29 rue Conti. 25 jan

FOIN—273 balles en déchargement du navire Compromise, de Boston, poteau No 5, troisième Municipalité, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 25jv

EN débarquement du navire Hansa, venant de Bordeaux—94 barriques vin rouge Macau Médoc, 27 demi do vin blanc Haut Barsac. A vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 25 jan

VINS en caisses—En débarquement du navire Hansa, venant de Bordeaux—150 caisses vin rouge St-Julien, 150 do do St-Estèphe, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 25 jan

EN débarquement du brick Irvin, venant de Bordeaux—22 barils vieux Cognac, à vendre par A. COUTIN & RANSON, 13, Bienville. 24janv

SALERATUS—100 barillets, à vendre par E J HART & Co, 70, rue Tchoupitoulas. 25 janv

LIQUEURS—10 caisses eau-de-vie de cerises, 10 caisses vin de bitter, 10 caisses liqueur framboisée, 10 caisses lavendre, le tout marque Tobias à vendre par E J HART & Co, 70, rue Tchoupitoulas. 25 janv

AMANDES fraîches sans coque—25 dames jeannes, à vendre par B. VALLS, 37, rue de la Commune. 25 janv

SALSEPAREILLE—15 balles, à vendre par B. VALLS, 37, rue de la Commune. 25 janv

VIN DE JEREZ—50 barils, à vendre par B. VALLS, 37, rue de la Commune. 25 janv

PICADURA—22 sacs et 10 barils, à vendre par B. VALLS, 37, rue de la Commune. 25 janv

GRAINES pour oiseaux—10 sacs à vendre par B. VALLS, 37, rue de la Commune. 25 janv

CHARBON PULVERISE POUR DISTILLATEUR—4 boucauts, à vendre par B. VALLS, 37, rue de la Commune. 25 janv

CIGARETTES—Des marques Espanola, Norma et Minerva, à vendre par B VALLS, 37, rue de la Commune. 25 janv

CIGARES de la Havane—400,000, qualités assorties, à vendre par B. VALLS, 37, rue de la Commune. 25 janv

SUCRE blanc de la Havane — 16 caisses sucre, à vendre par B. VALLS, 37, rue de la Commune. 25 janv

TABAC A CHIQUER de Lobenthal—20 barils, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 25 janv

RIZ DE LA CAROLINE—85 boucauts, première qualité, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 25janv

TABAC DE CUBA—60 balles, à vendre par B. VALLS, 37, rue de la Commune. 25 janv

PIERRES A FILTRER—60 à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 25 janv

☞ Nous faisons des avances en espèces sur des consignations adressées à Mills, McDowell & Co à New-York, ou à nos correspondants de Londres, Liverpool, Glasgow ou Belfast. McDOWELL, MILLS & CO. 26 oct—

CHARBON! CHARBON!
Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.
EN lots de 5, 10, 500 ou 1,000 barils, délivré à domicile, sans frais de transport, vendu au détail au prix de gros, aux dépôts Nos 350, rue Royale près Esplanade, 77, rue de la Douane, près de la Poste, et No 334, rue Tchoupitoulas, et sur la Levée, vis-à-vis le rail-road Pontchartrain, par McBEAN, WILLARD & CO. 17 janv

A LA LOYAUTÉ.
BUREAU DE PLACEMENT,
RUE MADISON No 17,
Tenu par M. DELALONDRE.
CE Bureau est établi sous le nouveau système français et offre aux ouvriers et aux personnes cherchant de l'emploi, des ressources qu'ils ne trouveraient pas ailleurs et à des prix très modiques.
On s'occupe également de la vente et de l'achat des terrains et autres propriétés, et on donne des garanties satisfaisantes pour les dépôts de ce genre. 23jv—1a

BAQUETS peints—300 douzaines en déchargement du navire Kentucky, et à vendre par W F VREDENBURGH & CO, 29, Vieille Levée. 22jv

POIVRE—100 sacs.
VINS—300 barriques et barils vin blanc et rouge de Bordeaux, à vendre par W F VREDENBURGH & CO, 29, Vieille Levée. 22j

200 barils maquereaux No 1, 2 et 3, 100 caisses morue. 50 caisses blanc de baleine. 300 do vin rouge de diverses marques. 100 do chandelles de l'Etoile, à vendre par E. JOHNS, 5, Front Levée. 22 janv

CIGARES de la Havane—En débarquement du brick P. Soulé—82,500 de qualité supérieure, à vendre par J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville. 16janv

670,000 CIGARES de la Havane de toutes les qualités et des meilleures marques, telles que, Cabanas, Lord Wellington, Bildio, Dos Hermanos, Villate, Fragancia, Conill, Lira de Oro, Perfeccion, San Roman, Cobden, Figaro, Nereyda, Ambrosia, Empress, Favorita, Fortuna, Conquista de Mejico, Fray Gerundio, etc., à vendre par D. BORNIO Jr., 34, rue Gravier. 11 janv

EN débarquement du navire Helen Francis, venant de Bordeaux,
100 barriques vin rouge,
50 barils vin blanc.
A. DELAMARE & NADAU DU TRAIL, 26, rue St-Louis. 15 janv

EN débarquement du navire Helen & Frances, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
40 barriques vin rouge Montferrand.
10 demi barriques vin blanc Haut Sauterne.
5 quarts et 10 1/8 pipes Cognac marque A Escard
10 quarts pipes idem A Souffion.
25 caisses cerises à l'eau de vie.
25 do abricots, 25 caisses prunes.
NUMA LACOSTE, No 147, rue Royale. 15jan—6f

VIN DE MALAGA—150 barils et quarts de barriques vin de Malaga, en magasin et à vendre par J. PRATS, 28, rue de la Vieille-Levée. 10 janv

AMANDES SANS COQUES—90 barils qualité supérieure, en magasin et à vendre par J. PRATS, 28, rue de la Vieille-Levée. 10 janv

NOISETTES—15 sacs, en magasin et à vendre par J. PRATS, 28, rue de la Vieille-Levée. 10 janv

RAISINS—250 caisses raisins, en magasin et à vendre par J PRATS, 28, rue de la Vieille-Levée. 10 janv

COGNAC Pellevoisin—209 futailles 4e preuve, pâle et foncé, 108 do 3e preuve, pâle de 1835, 125 do 2e preuve, pâle de 1825, 45 do 1re preuve, pâle, de 1815, dans les magasins de la douane, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 28 rue de la Douane. 17 jan—1m

EN débarquement du navire Helen Francis, venant de Bordeaux:
50 caisses kirsch;
100 do absinthe Sauvajol Brunston & Co, à vendre par X. LAMBERT, 62, Magasins. 14jv

EN débarquement du navire Asnonan, du Havre—100 paniers Champagne de la marque Kai, Desorhdes fils, Avize, à vendre par THOMAS PINET & Co. 23 jan

☞ Changement de domicile. J. DENNISTOUN & CO. [illegible]

CIGARES—[illegible] 17 janv

LES soussignés ont ce jour formé une société sous la raison de SHIFF BROTHERS, pour les affaires de commission en général, au No 23, South William St., New-York.
New York, 1er janvier 1851.
ARTHUR SHIFF,
EUGENE SHIFF,
FREDERICK W. READ.

☞ Nous ferons des avances libérales au comptant sur des consignations approuvées, de coton, sucre et autres produits, à la susdite maison de New-York.
Nlle Orléans, 20 janvier 1851.
21janv— EDW SHIFF & CO.

Coton en Bobines d'Alexander.
LES soussignés, agents pour la vente de ce fil supérieur, en ont constamment en mains un grand approvisionnement.
H. BOYLE & CO., 47, rue de la Douane. 16 nov—90f

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonogh, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, ci-devant Banque de l'Union.
C. ROSELIUS, C. W. E. LEVERICH, F. B. D'AQUIN, A. D. CROSSMAN, Exécuteurs Testamentaires. 5nov—

DEMANDE — On désire un jeune homme, parlant et écrivant l'Anglais et le Français, pour être employé comme commis du dehors. La place sera permanente si l'on convient. S'adresser par écrit à la poste lettre D 117. On exige de bonnes recommandations de personnes de la ville.

A LOUER—Une maison située encoignure Clouet et Craps, 3me municipalité, ayant 4 grands appartements, deux cabinets, galerie et cave, une grande cour et une écurie.
Une autre maison située rue Craps, entre Montegut et Clouet, ayant 4 appartements, deux cabinets, galerie et cave, et assez de terre pour faire un jardin.
S'adresser à la pharmacie encoignure Royale et Bienville, ou chez Mme Vve Bertrand, rue Clouet, 3me municipalité. 19jv

A LOUER—La maison en briques et le magasin situés à l'encoignure des rues Thalie et Prytanée. On peut en prendre possession immédiatement, s'adresser à X LAMBERT, No 62, rue des Magasins. 3 jan—

A LOUER—Les bas ou le tout du magasin No 3, rue Front, entre les rues Canal et Crossman, vis-à-vis le débarcadère des bateaux à vapeur. S'adresser aux occupants actuels LABORDE & XIQUES, 3 Front Levée. 17 janv

A LOUER—Le magasin No 1e, rue Douane, possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à R G HOBBS, 12 Douane. 15 jan

A LOUER, avec ou sans bail—Le café qui fait l'encoignure des rues Tréme et Toulouse, avec la maison contiguë. Ensemble avec toutes les installations du dit café. S'adresser sur les lieux.

A Louer présentement
LA jolie Maison à 2 étages, rue des Ursulines, No 231, bien aérée et ayant une belle cour.
S'adresser à Mme Senecal, No 179, rue Bienville. 3dec—

A LOUER.—(Possession pouvant être donnée le 1er novembre prochain—Deux maisons de résidences particulières, à trois étages, sises rue de l'Esplanade, entre Royale et Conde troisième municipalité.
EDWARD BARNETT, 21, rue Conti. 4oct

AVIS—La société existant sous le nom de LOUIS MAJESTE & JOHN CLAUZURE, est dissoute d'un commun accord. Louis Majeste reste seul chargé de la liquidation. Tous ceux qui doivent à la dite société sont invités à régler avec M. Louis Majeste.
Nlle-Orléans, le 12 janvier 1851.
L. MAJESTE & JOHN CLAUZURE, 60, Vieille Levée. 13 janv

LOUIS MAJESTE informe le public qu'il continue seul le même genre d'affaire sous le nom de L. Majeste.
L. MAJESTE, 60, rue Vieille Levée. 13 janv

A. Hernandez,
Grand Magasin de Cigares et Tabac extra-fins de la Havane.
RUE ROYALE, 132, HOTEL ST-LOUIS.
M. HERNANDEZ a l'honneur de prévenir le public que son nouvel établissement situé à côté de celui qu'il occupait rue Royale, entre Saint-Louis et Toulouse, Hotel Saint-Louis, est maintenant ouvert.
Tout ce que le luxe et l'élégance peuvent exiger a été réuni dans ce magasin. [illegible]
1janv—a

Th. Moreau,
RUE ROYALE, 151,
Et rue St-Charles, 36, en face de l'Hôtel,
IMPORTATION de marchandises françaises, anglaises et allemandes—Parfumerie illustrée, porcelaine et cristaux; merceries et soieries, en gros et en détail; rubans de soie, unis et façonnés; velours noirs et de couleur unis et façonnés; tapisserie, passementerie; grand choix d'ouvrages au crochet, tabletterie, bonneterie fine; grand assortiment de jouets d'enfants et poupées; articles de Paris, bonneterie, en gros et en détail; spécialité de chemises, foulards, bretelles, etc. [illegible] grand assortiment de cheveux [illegible] frisettes, &c
T. Moreau a l'honneur de prévenir les dames que voulant donner plus d'extension à ses affaires, il vient de réunir à sa maison un nouveau magasin, de tous les articles de merceries, rubans de soie, et un assortiment complet de nouveaux dessins de tapisserie, imprimés ou échantillonnés sur canevas, ainsi que les laines et accessoires pour la broderie. 15nov

Auguste Barraud,
A L'HONNEUR d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir par le navire Emperor, un assortiment considérable de marchandises, telles que:
Porcelaines et cristaux, parfumeries, gants Jouvin et castor, chaussettes, mouchoirs de batiste et autres, cravates, chemises en toile, toile, coton et coton.
Un fort joli choix de fleurs variées pour bals et soirées, qui seront vendues à très bas prix.
Il offre également aux parents de jeunes enfants un beau choix de jouets et particulièrement des chevaux mécaniques et des voitures. Tous ces jouets étant arrivés trop tard pour le Jour de l'an, ils seront cédés à 25 pour cent au-dessous du cours actuel; assortiment de cheveux en tout genre.
Il continue à donner des leçons de coiffure. 14 jan

Paris, New-York et Nouvelle-Orléans.
GROS ET DÉTAIL.
CHARPENTIER, chemisier de Paris, 82 Broadway, N. York.
Auteur d'un système de coupe de chemises entièrement nouveau; chemises, cols, caleçons et gilets de flanelle estimés aux Etats-Unis depuis quatre ans.
Perfection, élégance et comfort.
Ordres exécutés en 20 jours sur mesure ou choix de 6 chemises à 500 douz. Dépôt provisoire pour la commodité de mes clients du Sud, rue du Canal, No 7e—Nlle-Orléans. 6nov—1m

BRANDY et genièvre de New-York, marque de l'étoile, rum de la Nouvelle-Angleterre, whiskey Bourbon, constamment à vendre dans les magasins de BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 23 janv

EN débarquement du brick Caroline Filomina, et à vendre par le soussigné—152 boîtes entières raisins secs, 60 demi do do do, 100 quarts do do do, 9 blocs marbre blanc, 4 boucauts amandes sans coques, 4 barils gomme arabique, 3 barils noisettes, 1 caisse pinions, 20 paniers figues sèches, première qualité, 1450 paniers huile Plagniol et de Nice, 2 caisses Cedrat Candi, 6 boucauts graine de lin, 69 caisses vin d'Asti, 2 caisses chapeaux de paille, 2 barils fromage Sarlaigne, 10 balles stockfish, 5 jarres saucissons, 1600 carreaux en marbre, 45 caisses absinthe et kirshwasser, 2 barils pistaches sans coques, 111 barils marrons frais premier choix, 1000 restes d'ail, 1000 do d'oignons, 14 barils chataignes sèches, 77 caisses salaisons assorties, 700 caisses macaroni et vermicelli assortis.
DOMINIQUE LANATA, Nos 9 et 10 rue Jefferson. 24 janv

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.
REÇU par les derniers arrivages de France et d'Angleterre, les marchandises suivantes, à vendre en gros seulement.
10 balles jaconats français;
8 caisses do anglais;
6 do do batiste unis;
3 do do à carreaux;
3 do guinghams à carreaux;
3 do toile de l'Inde;
2 do foulards soie ([illegible] Ispahan;)
2 do mousseline soie couleur;
2 do grenadine soie unie;
4 do mousseline Suisse brochée;
2 do organdi brodé couleur;
1 do mousseline Suisse unie;
3 do do jacquard à ramages;
3 do rideaux tulle application;
1 do robes mousseline brodées riches;
10 malles madras des Indes (véritables,)
2 caisses do français;
2 do mouchoirs pailliacat 36 pouces;
1 do mouchoirs batiste brodés riches;
2 do mouchoirs linon batiste à raies;
1 do voilettes, manches et cols brodés;
2 balles cotonnade française;
4 do coutil fantaisie;
6 caisses mérinos noir extra fin;
1 do cravattes Grenadine et foulards soie;
1 do do batiste imprimée;
2 do rubans taffetas noir Nos assortis;
4 do parapluies, parasols et ombrelles;
1 do tulle assorti et crêpe lisse;
3 do chapeaux soie pour hommes;
2 do do feutre larges bords;
1 do velours coton noir 22 pouces;
6 do capsules par 100 et 200;
6 do cartes françaises et espagnoles;
1 do veaux cirés;
4 do parfumeries "Monpelas;"
1 do articles porcelaine fantaisie.
A vendre par J. LEVOIS, 47, rue de Chartres, au premier. 15 janv

EN débarquement du navire Helen & Francis, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
315 barriques vin rouge;
190 barils vin blanc;
100 caisses vin blanc;
1100 do vin rouge. G M LUCAS, 30 Bienville. 14jv

EN magasin et à vendre par le soussigné:
90 barriques vin rouge Montferrant, bon ord.
28 barriques vin rouge do pour famille;
28 barils vin blanc Haut Sauterne;
500 paniers anisette fine; 200 cais. marasquino;
500 do do surfine; 75 " eau verte;
800 do do superfine; 60 " dantzick;
120 caisses curaçao; 75 paniers guignolet;
125 do liqueurs assorties fines;
75 do do do ordinaires;
150 do do do superfines;
40 do Fruits à l'eau de vie;
150 do absinthe de diverses marques.
150 do vin de différentes qualités;
Cognac ordinaire et de marques supérieures; Genièvre, Madère, whiskey Bourbon, [illegible] &c. &c. F ROUMIEU, rue St. Louis, entre Chartres et Levée. 14jv

SUCCURSALE, No 12, FRONT LEVÉE
[illegible] des Etats-Unis.
[illegible]

J. MAGNE, avocat,
A transporté son bureau No 14, Exchange Place, Bourse, entre les rues [illegible]

ROBERT J. KER, avocat et notaire public, No 14, Exchange Place, [illegible]

W. B. KOONTZ, avocat, No 14, Exchange Place.

Compagnie du Rail-road des Attakapas et Mississippi.
LES livres de souscription du fond capital de cette corporation, sont maintenant ouverts au bureau de MM Bonner & Smith, No 35, rue du Camp, et seront ouverts pendant quatre-vingt dix jours, (les dimanches exceptés) suivant la charte de la Compagnie.
GEO. C. LAWRASON, JAMES BONNER, JOHN HALL, Commissaires. 27déc—jusq. 7 mars

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1851.
AVIS est par le présent donné qu'une assemblée triannuelle des actionnaires de cette institution aura lieu à la Banque lundi 3 février prochain, à midi. R M DAVIS, Caissier. 13 janv

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 6 Janvier 1851.
L'ELECTION annuelle de directeurs de cette banque aura lieu au local de la Banque, rue St Charles, No 18, lundi le 3 février 1851, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. FREDERIC FREY, Caissier. 6 janv—jusq. 3 fév.

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle Orléans, le 31 décembre 1850.
L'ELECTION annuelle de directeurs par les actionnaires de cette [illegible] aura lieu au local de la dite Banque, [illegible] février prochain de dix heures A M à deux heures P.M. [illegible], Caissier. 1 jan—3p au 3fév

Avis aux personnes qui consument du gaz.
LES personnes qui consument du gaz sont prévenues qu'à dater du 1er janvier prochain, tous les comptes de gaz et d'installation devront être payés tous les mois, sans exception, et que, lorsque ce règlement, invariable, n'aura pas été rempli avant la fin du mois, le gaz sera suspendu.
Par ordre de la direction, P N WOOD, Trésorier, Compagnie du Gaz. 18 déc—2m

ORLEANS HIGH SCHOOL.
RUE DE L'ESPLANADE
ERASTUS EVERETT, A. M.,
Directeur et Propriétaire.
LES diverses parties d'un enseignement complet [illegible]
Le cours complet d'étude [illegible] High School, est basé sur les programmes des [illegible] du Nord et d'Europe et comprend les langues mortes grec et latin, les langues vivantes, anglais, français et espagnol, la grammaire, la littérature, l'histoire, la géographie, [illegible] la philosophie, l'économie politique, la tenue des livres, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, l'histoire naturelle, la physique et la chimie. [illegible]
P. S. Les parents qui [illegible] chez M. Steel, libraire, [illegible] Lafayette, rue Royale [illegible] de l'Esplanade, 57 et 5[illegible].

L'ACADÉMIE DE COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS *a été transférée au No. 17, rue Dauphine.* [illegible]

Vente de clôture de marchandises sèches d'automne et d'hiver, à un rabais de 25 p 0/0 sur les anciens prix.
Simpson, 50, Rue Canal.
LES acheteurs pourront aujourd'hui, [illegible] choix dans le magnifique assortiment [illegible] C M SIMPSON. 6jan

Californie—Californie.
LES soussignés [illegible] DE POUILLY & GAGNET, Vieux Bassin [illegible] 6nv

JULES BOISSE & PINAUD,
Successeurs de L. Chabot.
COIFFEURS.
ONT transporté leur magasin [illegible] rue de Chartres [illegible] Ils tiennent constamment en vente PARFUMERIE fine et d'importation [illegible] BROSSERIE [illegible] ARTICLES DE TOILETTE [illegible] GANTS JOUVIN [illegible] FABRIQUE de perruques [illegible] SALON pour la barbe et la coupe des cheveux. M. Jules se charge de donner des leçons de coiffure. 4oct

Moustiquaires en mousseline.
VENANT d'arriver par les navires Lapland et Chasca: 5 caisses moustiquaires en coton; 5 do do mousseline [illegible]; 10 do Nankin, à vendre par McDOWELL MILLS & Co, 9e rue Gravier. 13 jan

Toiles, Mouchoirs, etc.
VENANT d'arriver par les navires Lapland et Chasca—Un assortiment général de [illegible] toiles d'Irlande, toile à draps, [illegible] mouchoirs linon, toile écrue et grise, [illegible] à vendre par McDOWELL, MILLS & Co, 9e rue Gravier. 13 jan

MATCHES.
LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Carque, No 200, et celles de M. Lacour, de New-York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 18, rue de Chartres.

C. Bertrand,
LAMPISTE, No 217, rue Royale.
VIENT de recevoir un grand assortiment de lampes carcelles, modérateurs [illegible] en bronze et porcelaine, [illegible] pour ornement, [illegible] camphine, gaz, pour lampes Vincent, [illegible]

PERDU OU ÉGARÉ
SAMEDI, 11 courant, [illegible] une boîte d'escompte de la Banque de la L[illegible] un mandat tiré par E W. Nance, à son ordre, de Memphis du 4 janvier 1851, sur MM. A. M[illegible] berger & Co, à soixante jours de vue, et [illegible] somme de $2,000. Aussi un mandat du [illegible] la même somme et tiré sur les mêmes par [illegible]
AUSSI—Un mandat tiré par Thos H [illegible] son propre ordre, date de Memphis, du 4 [illegible] 1851, à soixante jours de vue, et de la somme [illegible] $419 54. Ces trois mandats sont acceptés [illegible] par les tireurs et par nous mêmes. [illegible] ment en a été arrêté et le public est prévenu de ne point les négocier. Nous remercierons les personnes qui pourraient nous donner quelques renseignements sur les dits mandats. PRIERSON & FOWLER. 15 jan—

ÉGARÉ OU VOLÉ.
HIER, en sortant de la banque de [illegible] la Bourse St Louis, entre une et [illegible] Un livret en maroquin rouge, contenant [illegible] bank notes; un cash warrant No. [illegible] palité No Un, en faveur de P. Poutz [illegible] 1850, de la somme de $474 63 cts [illegible] 1850, et $496 32 cts, [illegible] papiers qui ne peuvent être d'aucune utilité [illegible] sonne, et un billet de la loterie de la Havane, [illegible] du 12 décembre, No 34,355. Une récompense [illegible] sera donnée à quiconque le rapportera au bureau de ce journal [illegible]

MARCHANDISES [illegible] barriques [illegible] blanc du Rhin [illegible] magasins de [illegible] et à vendre par [illegible] 29 rue Bienville [illegible] 10 jan—

A LOUER—Le nouveau magasin [illegible] rue de la Nouvelle Levée, entre Crossman et Canal.
AUSSI—La maison à trois étages, en briques, située rue de Conti, No. 183, très convenable pour une grande famille.
Prix très modérés, et possession immédiate. S'adresser à FCO PUIG Y PUIG, 28, Commune. 31jv—1m

Chaudières à sucre du Tennessee
EN débarquement du steamer Talleyrand, [illegible] autres arrivages récents, formant un assortiment complet:
35 chaudières de 30 à 84 pouces;
250 grilles à fourneaux de 3 à 7 1/2 pouces;
10 bouches à feu simples et doubles portes, à vendre par J U LAVILLEBEUVRE, 157 rue Carondelet.
P. S.—Les personnes dont les ordres sont déjà enregistrés sont priées d'envoyer au bureau les instructions nécessaires pour expédier. 21 jan

AVIS—A. MILTENBERGER & Co, ont transporté leur bureau du No 119, rue de la Commune, au No 83, rue du Canal. 21jan—15

RIZ—30 tierçons prime de la Caroline.
CAFÉ DE LA HAVANE—25 sacs, nouvelle récolte.
CHAMPAGNE—40 paniers marque Desbordes & [illegible]
RHUM DE LA JAMAIQUE—9 poinçons, dans les magasins de la Douane, à vendre par JOSEPH MITCHELL, 28, rue Poydras. 21 janv

RIZ—30 tierçons riz de la Caroline du Sud, première qualité, à vendre par JOSEPH MITCHELL, 28, rue Poydras. 14jv